



Assainissement écoulement d'eau de pluie

Par **Xilu**, le **27/01/2013 à 19:52**

Bonsoir, et merci d'ores et déjà de votre prise en compte de ma problématique.

1) Un mur de mon garage est quasiment accolé au mur de la copropriété (env 10 cm d'écart)

2) La base en béton du mur de la copro est plus haut que celle du mur de mon garage (entre 10 et 15 cm)

3) Contre le mur de la copro , la terre des résidences voisines vient s'appuyer jq 1m de hauteur environ

4) pas de drain au pied et à l'extérieur du mur de la copro

5) le mur de la copro appartient entièrement à la copro (cadastre)

Mon objectif au printemps : faire poser un drain d'évacuation des eaux de pluie

En effet , des infiltrations et écoulements d'eaux envahissent mon garage en passant sous la base du mur de la copro qui est plus haut (vieux mur d'environ 50ans)

Question 1: est ce que je dispose pour faire les travaux des 80 cm dits de "servitude" sur les terrains voisins ?

Question 2: Est il 'normal' que sur le mur de notre copropriété soit fixé le grillage d'un voisin ? est il normal qu'un bac en ciment (ancien abreuvoir) soit collé au mur de notre copro ?

J'espère avoir été clair ...n'hésitez pas autrement par mail.

Bien cordialement

Gilbert Durand